

Date: 05 juin 2024

Visa Ligue: AC4/2024



FFSA

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE

**L'ASSOCIATION
SPORTIVE AUTOMOBILE
TERRE D'ELNE**

ORGANISE LE

35^{ème} AUTO CROSS SPRINT CAR TERRE D'ELNE
Championnat Occitanie Méditerranée d'Auto cross Sprint Car
Challenge CORAC
Challenge SEAC

ELNE



5 et 6 OCTOBRE 2024

CIRCUIT SAINT MARTIN



**LIGUE
SPORT AUTOMOBILE
OCCITANIE
MEDITERRANEE**



**CHALLENGE
CORAC**



**CHALLENGE
SEAC**

REGLEMENT PARTICULIER

35^{ème} AUTO CROSS SPRINT CAR TERRE D'Elne

5 et 6 Octobre 2024

Les articles non repris dans le règlement particulier sont conformes à la réglementation générale de la discipline.

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'ASA Terre d'Elne organise les 5 et 6 Octobre 2024 une compétition automobile nationale d'Auto cross Sprint Car intitulée 35^{ème} Auto cross Sprint Car Terre d'Elne

Cette compétition compte pour :

Le Challenge CORAC

Le Challenge SEAC

Le Championnat Occitanie Méditerranée d'Auto cross Sprint Car 2024

Le présent règlement a été enregistré par la FFSA sous le permis d'organisation numéro en date du

1.1. OFFICIELS

Observateur de la Ligue		
Président du Collège des Commissaires Sportifs	BERGUES Thierry	Lic : 76614
Membres du Collège	GALBAN Claude	Lic : 1747
	MITRAC Danièle	Lic : 6151
Directeur de Course Responsable	RAINAUD Christian	Lic : 6150
Directeurs de Course adjoints	HERBEUVAL René	Lic : 136959
	COLOMB Patrick	Lic : 12855
	CENTIMES Gérard	Lic : 31211
	BRETAR Jean Luc	Lic : 134776
	CHOUIDEN Yves	Lic : 41554
Directeurs de Course stagiaire	ROPP Axel	Lic : 296875
	HENRY Jean François	Lic : 12034
	GIACOMONI Christian	Lic : 47046
Juge de Faits	SAPIN Jacques	Lic : 5008
Secrétaire à la Direction de Course	BRETAR Hélène	Lic : 140879
Commissaire Technique Responsable	ROQUES Jean Pierre	Lic : 178808
Commissaires Techniques	JACQUET Nicolas	Lic : 196544
	ROQUES Laurent	Lic : 16814
	NATEWAJKO Christophe	Lic : 43054
	JOURNAUX Yvon	Lic : 19327
	FAYARD Jean Luc	Lic : 17626
	CHABAUD Claudine	Lic : 156447
	ASSORIN Eric	Lic : 166489
Commissaire Technique Stagiaire	ALGANS Michel	Lic : 299446
Commissaires Sportifs Chargés des relations avec les concurrents	DESROCHES René	Lic : 1726
	PETREQUIN Bruno	Lic : 8944
	RECH Martine	Lic : 3382

Chronométrateur Responsable	VELLA Séverine	Lic : 207829
Chronométrateurs :	CAPPELOT Jacqueline	Lic : 181661
	BERGUES Sarah	Lic : 131841
Chronométrateur Stagiaire :	BORAO Séverine	Lic : 339471
	HERMER Pascal	Lic : 90747
Responsable de la mise en place des moyens de secours et de la remise en état du terrain	JUANOLA Jean	Lic : 2357
Médecin Chef	Dr JEBALI Chawki Dr MONTGAILLARD Joëlle	
Responsable Sécurité	CARRERE Steve	Lic : 40319
Responsable du service presse	GRANDO Robert	Lic : 24413

L'organisateur administratif et technique est A.S.A.Terre d'Elne.

1.2. HORAIRES

Parution du règlement	Dès l'obtention du permis d'organiser
Clôture des engagements	25 Septembre 2024 à minuit
Publication de la liste des engagés	26 Septembre 2024
Date et lieu de la compétition	5 et 6 Octobre 2024 Circuit Saint Martin - Elne
Vérifications administratives et techniques	Samedi 5 Octobre de 7 h à 9 h 30
1 ^{ère} réunion du Collège des Commissaires Sportifs	Vendredi 4 Octobre à 19 h 30
Briefing écrit	Transmis par ITS Results
Horaire des essais chronométrés	A partir de 8 h 30 Samedi 5 Octobre
Horaire de la course Samedi 5 Octobre 2024	1 ^{ères} Manches qualificatives : De 11 h à 12 h et de 14 h à 16 h
	2 ^{èmes} Manches qualificatives : A partir de 16 h
Dimanche 6 Octobre 2024	3 ^{èmes} Manches qualificatives : A partir de 8 h
	½ Finales et Finales : de 11 h à 12 h suite à 14 h
Affichage des résultats provisoires	15 minutes après la dernière finale
Remise des prix	Podium à l'extérieur du circuit à la fin de chaque finale

Déroulement de l'épreuve obligatoire : Maxi Sprint, Tourisme Cup, Sprint Girls, Buggy Cup, Junior Sprint, Maxi Tourisme, Buggy 1600, Super Sprint, Super Buggy.

Cet ordre sera appliqué dès les essais chronométrés, les manches qualificatives, les ½ finales et les finales.

1.3. VERIFICATIONS

Les vérifications administratives se dérouleront le Samedi 5 Octobre 2024 de 7 h à 9 h 15 dans la salle attenante au restaurant. Les vérifications techniques se dérouleront le Samedi 5 Octobre 2024 de 7 h 15 à 9 h 30 au local « contrôles techniques ». Chaque pilote pourra contrôler s'il est bien enregistré sur la pré liste des engagés qui sera diffusée le 25 Septembre 2024 (le jeudi de la semaine avant la compétition) auprès de leurs challenges respectifs. Il lui appartient de prendre contact avec l'organisateur au numéro de téléphone suivant 06 22 91 58 48 pour tout renseignement.

ARTICLE 3. CONCURENTS ET PILOTES

3.1. ENGAGEMENTS

Les engagements seront reçus sur la plateforme engagés-sport jusqu'à la date de clôture des engagements qui est fixée au mercredi 25 septembre 2024 à minuit. Ils sont fixés à :

- 150 € avec la publicité facultative de l'organisateur et 200 € jusqu'au mercredi 2 octobre 2024
- 300 € sans la publicité facultative de l'organisateur(x2).

3.2. EQUIPAGES

Chaque voiture ne pourra être conduite que par un seul pilote à l'exception de la division Sprint Girls dans le cadre d'une double monte. Les Titres de Participation seront admis pour les disciplines autocross et sprint car. La présentation du permis de conduire n'est pas demandée.

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1. VOITURES ADMISES

Auto cross: Maxi Tourisme ,Buggy 1600, Super Buggy, Tourisme Cup et Buggy Cup
Sprint car: Super Sprint, Maxi Sprint, Junior Sprint, Sprint Girls

4.4. NUMEROS

Les numéros ne seront pas fournis par l'organisateur.

ARTICLE 5. PUBLICITE

La publicité obligatoire et facultative sera publiée par un communiqué de l'organisation qui sera remis au plus tard aux vérifications.

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. PARCOURS

Le 35^{ème} Auto cross Sprint Car se déroulera sur le circuit SAINT MARTIN selon les prescriptions des Règles Techniques et de sécurité des circuits tout terrain en application des articles R 331-18 à R 331-45-1 du Code du Sport. Il est long de 1000 m et la largeur est comprise entre 16 et 18 m. Le circuit a été agréé par la FFSA en date du 27 Février 2023 sous le numéro de classement : 66 08 23 0527 AC NAT 1000. L'accès au circuit se fait : Autoroute A9 – Sortie Perpignan Sud – Direction Argelès puis Elne - Suivre fléchage (voir plan d'accès)

6.7. TABLEAU D'AFFICHAGE

Les informations officielles seront portées exclusivement sur le tableau d'affichage virtuel par l'application Its Résultats. En cas de problème technique le tableau d'affichage virtuel sera remplacé par un tableau d'affichage papiers. Ce tableau d'affichage sera à proximité immédiate de la pré grille.

6.8. PERMANENCE

Pendant la manifestation, une permanence sera tenue par les chargés des relations avec les concurrents à proximité de la Direction de Course (algeco). Il est également possible de contacter l'organisation avant et pendant la compétition aux numéros de téléphone suivants : 06 22 91 58 48 ou 06 03 804 804

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

7.1. ESSAIS

7.1.2. Essais chronométrés

Samedi 5 Octobre 2024 à partir de 8 h 30 une séance d'essais obligatoire en 4 tours par séries

7.2. BRIEFING

Briefing écrit : il sera disponible sur ITS Results

7.3. COURSE

Samedi 5 Octobre 2024

1^{ères} Manches Qualificatives : de 11 h à 12h et de 14 h à 16 h sur 5 tours

2^{èmes} Manches Qualificatives : à partir de 16 h sur 5 tours

Dimanche 6 Octobre 2024

3^{èmes} Manches Qualificatives : à partir de 8 h sur 5 tours

½ Finales et Finales : de 11 h à 12 h et suite à 14 h sur 6 tours en ½ Finales et 7 tours en Finales

7.3.1. La pole position est fixée à gauche.

7.6. PARC FERME FINAL

Conformément à l'article 7.6 de la réglementation générale auto cross et sprint car, toutes les voitures sont dès le baisser de drapeau en régime parc fermé. Seules les voitures désignées par le Directeur de Course ou le Président du Collège devront se rendre en parc fermé ou au contrôle technique. Les voitures restent en régime de parc fermé 30 minutes à compter de l'affichage du classement officiel provisoire. Le non-respect de cette règle entraînera la disqualification du contrevenant.

ARTICLE 9. CLASSEMENTS

Les modalités du classement général figurent dans la réglementation générale de chaque discipline. Le classement officiel provisoire sera affiché 15 minutes maximum après chaque finale A. Il deviendra définitif 30 minutes après l'heure d'affichage du résultat provisoire, sauf dans le cas d'une réclamation ou d'un avis du Collège des Commissaires Sportifs.

ARTICLE 10. PRIX

10.3. COUPES

Une coupe sera remise aux trois premiers à la fin de chaque finale sur le podium à l'extérieur du circuit.

ARTICLE 11P. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE

11.1P. COMMISSAIRES PREVUS PAR L'ORGANISATEUR

Nombre de postes de commissaires de piste : 7

Nombre d'extincteurs par poste, type et capacité : 2 à poudre ABC 6 kg

Nombre de commissaires de piste, pendant l'épreuve : 20

11.2P. MEDICALISATION

Conforme à l'article 2.2.2 /2.2.3 de la réglementation médicale, et à l'article IIA7 des RTS.

Le circuit est équipé d'un centre médical non permanent.

Le circuit n'est pas équipé d'une structure de soins intensifs.

Nombre d'ambulance pour les concurrents : 2

Une ambulance sera-t-elle équipée du matériel nécessaire à la réanimation : oui

Une équipe d'extraction est-elle prévue dans le respect du cahier des charges : non

ANNEXE(S) COMPLEMENTAIRE(S)

Horaires détaillés de l'épreuve.

Arrêté d'homologation préfectorale du circuit

Dossier Sécurité en cours

Demande d'Approbation des directeurs de course par le Directeur de Course Responsable.

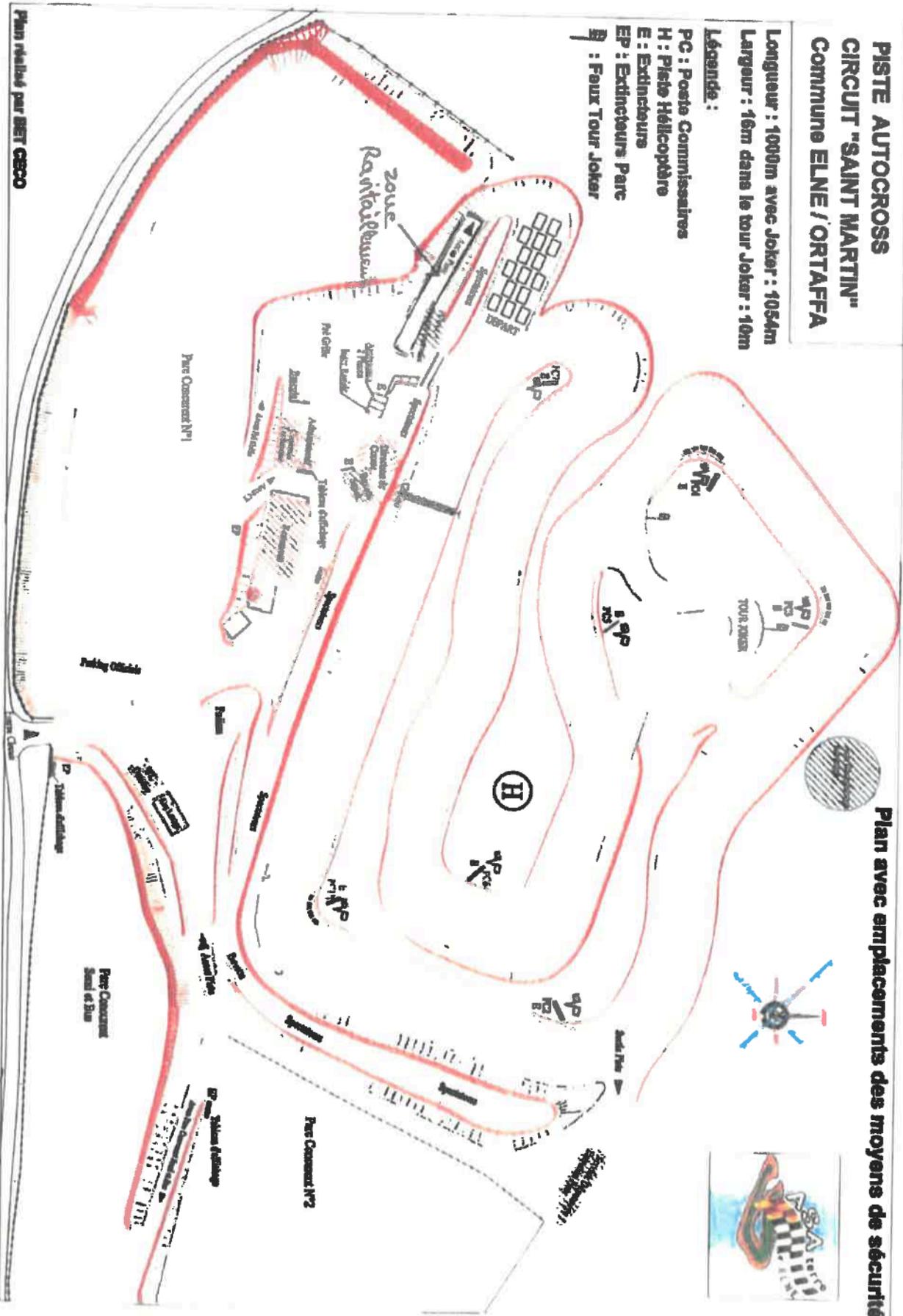
**PISTE AUTOCROSS
CIRCUIT "SAINT MARTIN"
Commune ELNE / ORTAFFA**

Longueur : 1000m avec Joker : 1054m
Largeur : 16m dans le tour Joker : 10m

Légende :

- PC : Poste Commissaires
- H : Poste Hélicoptère
- E : Extincteurs
- EP : Extincteurs Parc
- F : Faux Tour Joker

Plan avec emplacements des moyens de sécurité



Plan réalisé par BERT CERCO

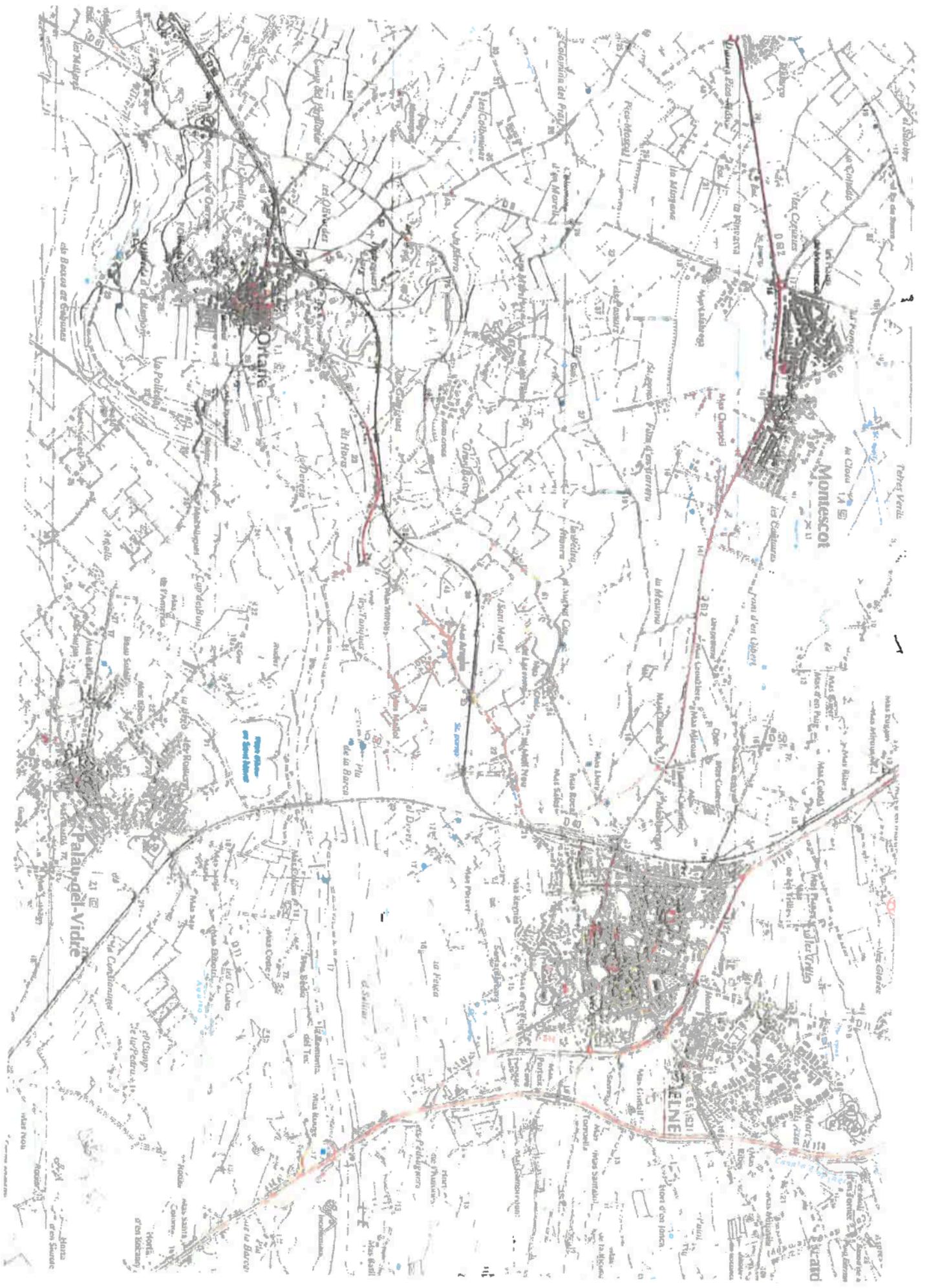


Arrivée par Nationale 9

Traverser Perpignan – Tout droit
 Direction ARGELES
 Sur quatre voies sortie N° 6 ELNE
 A droite passage à niveau
 OBLIGATOIRE POIDS LOURDS
 Ensuite parcours fléché

Arrivée par Autoroute

Sortie Perpignan Sud n° 42
 Direction ARGELES
 Sur quatre voies Sortie N°6 ELNE
 A droite passage à niveau
 OBLIGATOIRE POIDS LOURDS
 Ensuite parcours fléché





Approbation des Directeurs de Course Adjoints
par le Directeur de Course Responsable
35ème Auto cross Sprint Car Terre d'Elne
5 et 6 Octobre 2024

HERBEUVAL René :	Lic : 136959	
BRETAR Jean Luc	Lic : 134776	
CENTIMES Gérard	Lic : 31211	
CHOUIDEN Yves	Lic : 41554	
COLOMB Patrick	Lic : 12855	
ROPP Axel	Lic : 296875	Stagiaire
HENRY Jean François	Lic : 12034	Stagiaire
GIACOMONI Christian	Lic : 47046	Stagiaire

Directeur de course Responsable

Christian RAINAUD Lic : 6150

Signature

Déroulement de l'épreuve d'Autocross Sprint Car
Challenges CORAC et SEAC

35ème Auto cross Sprint Car Terre d'Elne
5 et 6 Octobre 2024

Vérifications administratives et techniques : 7 h à 9 h 30

Essais chronométrés : Samedi 7 Octobre à partir de 8 h 30

1^{ère} Manches qualificatives : Samedi 7 Octobre de 11 h à 12 h et de 14 h à 16 h

2^{ème} Manches qualificatives : Samedi 7 Octobre à partir de 16 h

3^{ème} Manches qualificatives : Dimanche 8 Octobre à partir de 8 h

½ Finales et Finales : Dimanche 8 Octobre de 11 h à 12 h suite à 14 h